

## PREMIER RAPPORT DE LA COMMISSION D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

*Premier rapport de la commission d'histoire et d'archéologie nommée par son honneur le maire de Québec. Québec, 1907.*

En septembre 1906, Georges Garneau, maire de Québec, crée une commission consultative en vue des préparatifs des fêtes du tricentenaire. Le rapport de cette commission propose la création d'un parc urbain sur les Plaines d'Abraham.

p. 10-11 : « La nature et l'histoire se sont donné la main pour concentrer et réunir dans un même espace de terrain unique au monde et susceptible de devenir un parc sans rival et qui s'étend de la citadelle et des fortifications à l'Anse de Wolfe (autrefois du Foulon) vers l'ouest, un panorama naturel incomparable, dans lequel s'enchaînent les plus émouvants souvenirs de notre histoire. [...]

Le projet que nous vous soumettons présente, il est vrai, de graves difficultés. Mais elles ne pèsent guère dans la balance si l'on considère les avantages supérieurs qu'offre l'établissement d'un parc.

p. 19 : « Le parc serait borné comme suit : à l'est par la citadelle, au sud par la falaise qui domine le St-Laurent; à l'ouest par l'anse de Wolfe; au nord par l'avenue projetée Laurier jusqu'aux plaines qui garderaient leurs limites actuelles, avec en plus une large voie suivant le bord de la falaise, entre Marchmont et la cime du cap jusqu'au sommet de la côte qui descend à l'anse de Wolfe (autrefois du Foulon).

L'avenue projetée et tracée porte le nom de notre premier ministre Laurier. Nous suggérons de donner le nom de Son Excellence le Gouverneur Général, Lord Grey, à la promenade (sic) qui suivrait le bord de la falaise depuis le cap Diamant sur toute la largeur du parc, jusqu'à l'anse de Wolfe. Aux Plaines d'Abraham, on conserverait leur nom, connu du monde entier. On les conserverait, ouvertes au public, au moins dans les limites du champ de course, ou piste de chevaux, et comme l'unique terrain convenable pour les grandes revues militaires. Mais, tout en gardant aux Plaines leur autonomie, nous suggérons de donner au parc tout entier le nom de Parc du Roi Édouard, notre Très Gracieux Souverain, glorieusement régnant.

p. 20-21 : Nous n'avons point jusqu'ici abordé le côté historique de notre sujet, qui, à lui seul, nous fournira bientôt les plus puissants arguments de notre thèse. Ce serait faire injure à l'intelligence des personnes le moins versées dans la connaissance de notre histoire, non-seulement ici, mais même à l'étranger, de dire que les hauteurs des champs de l'Anse et les Plaines d'Abraham sont une terre sacrée aux yeux de trois des plus grandes nations de l'univers, qui les considèrent comme le théâtre de luttes de géants, comme le champ du repos de leurs mots illustres. À leurs yeux comme aux nôtres, c'est faire acte de vandalisme que de les défigurer par l'empiètement de constructions qui déparent leur panorama sans rival et envahissent un vaste et glorieux cimetière. [...]

Et le jour où le grand public saura où sont réellement les endroits consacrés par l'histoire, et que ces endroits sont pour la plupart situés dans l'enceinte du parc projeté, il n'y aura qu'une

voix dans l'univers pour adjurer le Canada de soustraire à toutes les convoitises ce champ sacré par les souvenirs et l'un des plus précieux joyaux de notre patrimoine national.

p. 45 : [...] le jour où elle se laissera dépouiller des Champs de l'Anse et des plaines d'Abraham, Québec perdra son rang comme centre privilégié embelli par la nature, comme forteresse historique renommée dans le monde, et ne sera plus qu'une reine déchue et privée de sa couronne. »